



Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle
Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière
6-8, rue Gaston Lauriau, 93513 Montreuil Cedex
01 56 93 22 44 – snfolc.national@fo-fnecfp.fr

Monsieur Pap Ndiaye
Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle - 75357 PARIS SP 07

Monsieur le ministre,

Nous nous tournons vers vous solennellement pour vous demander d'annuler les réunions de jurys consacrés aux épreuves de spécialité qui doivent se tenir ce 23 mars jour de grève nationale contre la réforme Macron-Borne. Je n'ose penser que vous les mainteniez en utilisant le distanciel. Par ailleurs, chaque enseignant pouvant utiliser son droit de grève ou être empêché de venir en raison des grèves, nous vous demandons qu'aucune sanction ne soit prise à leur rencontre, ou qu'une quelconque pression, chantage quant à leur participation ultérieure dans les jurys n'existe.

Pour que le droit de grève puisse s'exercer, il est de votre responsabilité d'annuler ces jurys.

Ensuite nous nous tournons également vers vous car le SNFOLC dénonce les conditions inacceptables dans lesquelles 82 000 candidats viennent de passer les épreuves de STMG. Que vous meniez une enquête sur une « fuite » ne va compenser les conditions du passage de l'examen : une épreuve de 4 heures est devenue une épreuve de plus de 5h. Dans certains lycées les candidats ont terminé à 19h30 une épreuve commencée à 14h. Les élèves avec tiers temps ont vu leur épreuve amputée d'un tiers pour terminer en même temps que les autres candidats. Le SNFOLC s'interroge. Pourquoi ne pas avoir tout simplement reporté cette épreuve afin que les lycéens puissent la passer en tout sérénité. Ou alors le risque était-il d'accorder un report comme nous le demandons sur l'ensemble des épreuves et ainsi de faire sens à notre demande maintes fois réitérée.

Espérant, monsieur le ministre, que vous apporterez des réponses à nos demandes, veuillez recevoir l'expression de ma considération.

Edith Bouratchik, secrétaire générale du SNFOLC